

LA RETRAITE J'Y TIENS



Intersyndicale CGT | FSU | CFDT | CFTC | UNSA | Solidaire

LES SALAIRES

CGT revendique des augmentations salariales justifiées de 10% permettant de financer les systèmes solidaires comme la Sécurité et les retraites.

Obtenir des augmentations de salaires, c'est mieux vivre aujourd'hui et demain au quotidien!

des ens

C'est aussi garantir des moyens supplémentaires, pour les Services Publics et nos systèmes de protections solidaires

L'EMPLOI

100 000 emplois sont à créer dans les établissements Publics et privés de santé, autant dans l'action sociale. Par ces créations, nous lutterons contre le chômage, remplirons nos missions de service public et participerons activement au financement des systèmes de solidarité.

Le gouvernement en décide autrement, ferme des services et supprime des milliers d'emplois dans les hôpitaux.

LES RETRAITES

Les créations d'emplois sont

autant d'économies pour l'assurance chômage. Ce sont des cotisations en plus et donc des moyens supplémentaires pour le maintien et l'amélioration des retraites.

La CGT revendique la mise en place d'un plan « URGENCE – EMPLOI FORMATION » L'emploi est au cœur de nos préoccupations. Sans création d'emplois, nous ne pourrons pas faire face à notre activité.

Augmenter les salaires c'est accroître le

pouvoir d'achat des salariés, c'est dynamiser l'économie et renforcer,

les cotisations pour les

différents systèmes solidaires

dont celui de la retraite.

Cesons

O'es

De maintenir et développer de nouveaux droits pour les retraites

D'augmenter les futures retraites et les pensions. Reconnaître la pénibilité du travail:

Par un chantage scandaleux, au nom de la reconnaissance justifiée de la qualification Bac 3. le gouvernement remet en cause la pénibilité pour les infirmiers, les kinés, les manips radio et les assistantes sociales du service Public en supprimant la retraite à 55 ans.

Depuis des années la CGT revendique une réparation par un départ anticipé pour les salariés exposés à la pénibilité.

Le mécanisme de départ anticipé à 55 ans doit être conforté, amélioré et étendu aux salariés du Privé et à ceux qui travaillent dans les conditions similaires.

Aujourd'hui le gouvernement fait voler en éclats le droit à partir en retraite dès 60 ans (55 ans pour les travaux pénibles) au motif que nous vivons plus longtemps.

Pouvons-nous accepter de travailler plus longtemps quand tant de jeunes sont au chômage?

Le financement pérenne des retraites est possible, en augmentant les salaires, en modifiant la répartition des richesses en faveur du travail et en taxant les revenus financiers.

Pour la CGT il faut renforcer le régime général et maintenir les régimes spéciaux comme celui de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales).

Jeudi 24 juin 15h00 TOUS A LA CAPELLE Place de la demi-lune